



TABLE DE
CONCERTATION
SUR LES PAYSAGES

CÔTE-DE-BEAUPRÉ CHARLEVOIX CHARLEVOIX-EST

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Préservation des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, Charlevoix et Charlevoix-Est
La région se mobilise autour de Notrepanorama.com !

Baie-Saint-Paul, le 20 septembre 2010 – Mobilisés autour de la préservation des paysages de la région, des acteurs de développement des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est lancent aujourd'hui la campagne **Notrepanorama.com**, destinée à susciter l'adhésion de la population, à promouvoir la richesse des paysages, ainsi que la mise en place d'un plan d'action étoffé pour les deux prochaines années.

M. Jacques Lévesque, président de la Table de concertation sur les paysages des trois MRC, vice-président affaires publiques et projets spéciaux au Groupe Le Massif, M. Yves Germain, président de la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale et maire de Boischatel, ainsi que M. Guy Néron, directeur général du Centre local de développement de Charlevoix-Est (CLD), entourés des partenaires, ont procédé aujourd'hui au dévoilement du plan d'action qui orchestrera toute la démarche. Parmi ces nombreux éléments concrets, figure **Notrepanorama.com**, un outil de communication 2.0 destiné tant à la population locale qu'aux acteurs économiques et politiques.

« **Notrepanorama.com** est une source d'information, d'inspiration et d'interaction incomparable. Le site reflète le travail des intervenants qui ont choisi de se mobiliser autour de l'enjeu des paysages et du patrimoine », a mentionné M. Jacques Lévesque, président de la Table.

Le plan d'action de la table, disponible sur **Notrepanorama.com**, recense les diverses initiatives qui seront mises de l'avant. Élaborées à partir des recommandations du milieu, les actions qu'on y retrouve visent notamment à sensibiliser la population à l'importance des paysages pour le développement des trois MRC. Il vise également à appuyer les intervenants dans leurs actions.

Une démarche essentielle

« Cette démarche est un bel exemple de concertation qui interpelle à la fois le milieu local, régional et ministériel. C'est donc sans hésiter que la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale a soutenu cette mobilisation », a pour sa part souligné son président et maire de Boischatel, M. Yves Germain, « Les MRC, compte tenu de leurs responsabilités en matière

d'aménagement du territoire sont les premières interpellées. La démarche mise de l'avant leur permettra d'outiller les élus dans leurs choix règlementaires. »

M. Guy Néron, directeur du CLD de Charlevoix-Est, a quant à lui insisté sur l'importance des paysages pour le développement des MRC. « Nos territoires recensent un nombre impressionnant d'éléments qui viennent rehausser la qualité paysagère. Les grands espaces, les montagnes, les champs agricoles et le patrimoine ont façonné non seulement notre territoire, mais aussi notre identité. Aujourd'hui, on peut affirmer que le paysage est au centre de notre développement économique, social et environnemental. »

Des moyens pour agir

L'Entente spécifique sur la mise en valeur et la protection des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est, signée en 2008, vient soutenir toute la démarche. Elle est constituée d'une enveloppe financière de 525 000\$ qui provient de 12 organismes et ministères. Cette somme appuie les travaux de la Table de concertation, un regroupement de près de 25 intervenants et ministères qui a pour mandat de promouvoir la mise en valeur du paysage et de proposer des mesures d'intervention concrète.

Visitez **Notrepanorama.com** pour plus de détails.

-30-

Source : Patrice Routhier, Conseiller en développement, Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale.

Sur Facebook : www.facebook.com/notrepanorama

Sur Twitter : www.twitter.com/notrepanorama

Informations et entrevues :

Anne-Marie-A Savoie

annemarie@fernandezcom.ca

T. 418 704 1559 poste 222

C. 418 934 7448



Entente spécifique

Durée : 3 ans (2008-2011)

L'Entente spécifique sur la mise en valeur et la protection des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est a été signée en mars 2008. Dotée d'une enveloppe de 525 000 \$, elle implique :

- la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale ;
- le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;
- le Bureau de la Capitale-Nationale ;
- le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ;
- le ministère des Transports du Québec ;
- le CLD de la MRC de La Côte-de-Beaupré ;
- le CLD de la MRC de Charlevoix ;
- le CLD de la MRC de Charlevoix-Est ;
- la MRC de La Côte-de-Beaupré ;
- la MRC de Charlevoix ;
- la MRC de Charlevoix-Est ;
- Tourisme Charlevoix.

Table de concertation

La Table regroupe une vingtaine de partenaires issus des milieux :

- M. Jacques Lévesque, Groupe Le Massif (président de la Table)
- M. David Belgue, Conseil du paysage québécois
- M. Jean-Raphaël Bouchard, Syndicat de l'UPA de Charlevoix-Ouest
- M. José Bouchard, AbitibiBowater
- M. Stéphane Chaîné, MRC de Charlevoix
- M. Maxime Côté, ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- M. Pierre-Alexandre Côté, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Mme Claire Ducharme, Parc national des Grands-Jardins et Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie
- Mme Vanessa Dufresne, Association des amis du Cap Tourmente
- Mme Catherine Gagnon, CLD de la MRC de Charlevoix-Est
- M. Jean-Maurice Hamel, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- M. Jérôme Hardy, ministère de la Culture, des Communication et de la Condition féminine
- M. Dany Hébert, Syndicat de l'UPA de la Côte-de-Beaupré

- M. Alyre Jomphe, Tourisme Charlevoix
- M. Jacques L. Laliberté, Séminaire de Québec
- Mme Lise Lapointe, MRC de Charlevoix-Est
- Mme France Lavoie, MRC de Charlevoix-Est
- M. Claude Letarte, Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix
- Mme Ysabelle Lusignan, Chambre de commerce de Charlevoix
- M. André Simard, CLD de la MRC de Charlevoix
- M. Dominic Tremblay, MRC de Charlevoix
- M. Germain Tremblay, MRC de La Côte-de-Beaupré
- M. Daniel Trottier, ministère des Transports

Des éléments du plan d'action

Voici les principales interventions que la Table entend initier au cours des prochains mois.

Volet sensibilisation

- 1) La promotion de la démarche auprès de la communauté
- 2) La tenue de formations et de conférences, notamment à l'intention des intervenants municipaux

Volet adhésion

- 1) Attribution de mentions visant à récompenser les bons coups
- 2) Élaboration d'une charte du paysage

Volet soutien à la communauté

- 1) Réalisation d'un plan directeur du paysage pour le corridor de la route 138
- 2) Définition d'orientations concernant l'affichage

Quelques chiffres

- Le paysage représente la principale raison du déplacement dans Charlevoix pour 21% de la clientèle touristique*
- Le palmarès des «plus» de la région de Charlevoix *
 1. Beauté des paysages; sites naturels
 2. Diversité de l'hébergement; bons établissements
 3. Charme de la région et accueil
 4. Patrimoine historique et artistique
- Durée moyenne de séjour des visiteurs en 2008** : 2,6 jours
- Dépenses totales des visiteurs (touristes et excursionnistes) en 2008*** : 166 M\$

Sources : *Étude Bleu Blanc Rouge Ipsos Descarie octobre 2009.** Ministère du Tourisme du Québec, ministère du Revenu du Québec et Tourisme Charlevoix, Institut de la statistique du Québec ***Statistiques Canada et ministère du Tourisme du Québec